

OBSERVATOIRE DES PLPDMA



DIFFICULTÉ :



COÛT :



ORGANISER DES DÉMONSTRATIONS SUR LE JARDINAGE AU NATUREL

Par le Conseil Départemental de la Mayenne (53)

DESCRIPTION :

Animations lors d'événements locaux pour sensibiliser au jardinage au naturel et à la pollution de l'eau. Les animations sont accompagnées de démonstration sur les bonnes pratiques du jardinage au naturel ainsi que de conseils.

OBJECTIFS :

- Réduire les déchets putrescibles présents dans les OMR par la pratique du compostage ;
- Réduire l'apport des déchets verts en déchèteries par la pratique du paillage ;
- Réduire l'usage des pesticides par la promotion d'alternatives.

MISE EN ŒUVRE :

- Création de l'animation ;
- Contact avec les communes pour les inviter à organiser l'animation ;
- Définition des dates de l'animation ;
- Communication sur la présence de l'atelier ;
- Mise en place du stand sur le lieux de l'animation.

ADAPTATION EN NUMÉRIQUE :

L'animation pourrait être adaptée sous forme de tutoriels vidéo puis postée sur les réseaux sociaux.

MOYENS HUMAINS :

- 1 animateur sur l'atelier ;
- 1 chargé de communication.

MOYENS TECHNIQUES :

- 1 tondeuse ;
- 1 brouette ;
- Branchages légers ;
- Compost mûr.

CONTRAINTES :

- Nécessité d'avoir un jardin potager à proximité de l'évènement.

POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://optigede.ademe.fr/fiche/organiser-des-demonstrations-sur-le-jardinage-au-naturel>